



## COVOITUR'INFO n° 27

### CHALLENGE MOBILITÉ AUVERGNE RHÔNE-ALPES : RETOUR SUR LE 6 JUIN



Challenge  
Mobilité  
régional

Jeudi 6 juin 2019

Pour un jour de tous les jours,  
au travail j'y vais autrement.



Vous avez été nombreux à relever le défi « Au travail, j'y vais autrement » ce jeudi 6 juin et nous vous en félicitons. Sur l'ensemble de la Région Auvergne Rhône-Alpes, **2 109 établissements** ont répondu au Challenge Mobilité, soit **320 000 salariés** qui ont été directement sensibilisés à la thématique de la mobilité. **68 450 participants** se sont rendus au travail « autrement » que seuls dans leur voiture et ont effectué **960 000 km** en mode alternatif soit plus de **278 tours de France** !

En Auvergne, ce sont 179 structures - entreprises, associations et administrations - qui se sont challengées et qui ont participé à l'édition 2019. Cela représente 3 320 salariés qui ont choisi un mode de transport alternatif ce jour-là et 43 887 km effectués.

Les résultats complets de l'édition 2019 sont à retrouver sur la plateforme du challenge : <https://challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr/page/resultats-editions-precedentes.html>. En tant que relais local, Covoiturage Auvergne tient à vous remercier et à souligner tous les nombreux efforts en termes d'animations qui ont été déployés cette année. Stands de mobilité, cadeaux aux salariés, location de vélos, défis organisés, vous avez remarquablement fait vivre ce challenge !!

[Lire l'article](#)

### EN IMAGES



## CEREMONIE LOCALE



### Les lauréats

Covoiturage Auvergne a organisé le 27 juin 2019 la cérémonie locale du Challenge Mobilité pour son territoire. Cette cérémonie de remise des prix a eu lieu au Conseil Régional de Clermont-Ferrand.

Les lauréats de ce challenge se sont vus remettre des prix symboliques afin d'encourager leurs efforts en matière de mobilité.

### Le palmarès local 2019 :

Catégorie établissements plus de 500 salariés : **Manufacture française des pneumatiques Michelin – site des Carmes**

Catégorie établissements de 100 à 500 salariés : **Agence Régionale de Santé (ARS DD 63)**

Catégorie établissements moins de 100 salariés : **Vélogik Auvergne**

Hors catégorie – Prix coup de cœur : **Direction Interdépartementale des Routes du Massif Central (DIRMC).**

### Les soutiens

Covoiturage Auvergne remercie Le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, La société Michelin, le SMTC et le Conservatoire d'espaces naturels Auvergne d'avoir soutenu cette édition en offrant des lots à remettre à chacun des lauréats.

[Lire la suite](#)

## ZOOM SUR LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS AUVERGNE



Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) d'Auvergne est une association (loi 1901) créée en 1989 qui rassemble autour d'un même objectif de préservation et de restauration du patrimoine naturel des bénévoles, personnes physiques, mais aussi des personnes morales telles que des communes, des communautés de communes ou des entreprises. Son action s'appuie sur une approche concertée, au plus près des enjeux environnementaux, sociaux et économiques des territoires. Il tisse ainsi des relations partenariales complémentaires avec tous les acteurs de la biodiversité, à travers l'animation de projets de territoire.

Pour plus d'information sur les missions et actions du CEN Auvergne : <http://cen-auvergne.fr/le-cen-auvergne>

[Lire l'article](#)

